

## CHALLENGE A à Z 2024

### I comme INCENDIE AUX CONSEQUENCES TRAGIQUES

Jacques BILLARD né en 1667 à BONNEVAL (Eure et Loir), fils de Jacques BILLARD, cordonnier, et de Perrine GUIDOIN, a épousé le 6 Mai 1692 à CHATEAUDUN (paroisse Saint Lubin) Marie CONTANT (ou CONTENT), née vers 1672 à CHATEAUDUN, fille de Jean CONTANT (CONTENT) messenger, officier de l'armée du roy, puis marchand, et de Jeanne GRESTEAU.

Ils ont eu plusieurs enfants, dont 3 ont vécu jusqu'à l'âge adulte :

- Marie : née le 08/11/1695 à CHATEAUDUN (paroisse Saint Valérien), épouse d'André MOCHON le 13/02/1719 à CHATEAUDUN (paroisse Saint Valérien),
- Jacques : né le 28/09/1699 à CHATEAUDUN (paroisse Saint Valérien), époux de Louise HEZARD le 10/11/1727 à BINAS (Loir-et-Cher),
- Charles : né en 1703 à CHATEAUDUN (paroisse Saint Valérien), époux de Jeanne GAUCHARD le 22/11/1728 à BINAS (Loir-et-Cher).

Jacques BILLARD exerçait la profession de couvreur et la famille habitait faubourg Saint-Valérien à CHATEAUDUN.

La paroisse Saint Valérien était principalement peuplée de vignerons, et c'était le quartier comptant le plus d'habitations. La plupart des habitants vivaient dans de petites maisons bâties en bois, torchis et bardeaux, souvent couvertes en chaume.

CHATEAUDUN, à la croisée des routes entre Beauce et Perche, bâtie sur un promontoire rocheux au-dessus de la rivière Le Loir, est une ville chargée d'histoire.

Elle fut une ville fortifiée gauloise du peuple des Carnutes. Le terme celtique *dun* présent dans son nom, indique un site fortifié en hauteur.

Au 10<sup>ème</sup> siècle, le premier comte est Thibaud le Tricheur, comte de Blois, puis de Tours, Chartres et Châteaudun, et la ville est défendue par un château-fort en bois.

Au début du 12<sup>ème</sup> siècle, une abbaye est fondée non loin du château comtal, l'abbaye de la Madeleine, et à la fin de ce même siècle, le comte de Blois Thibault V fait ériger le grand donjon circulaire du château.

A la fin du 14<sup>ème</sup> siècle, le duc Louis d'Orléans a acquis les comtés de Blois et de Dunois, ainsi que la vicomté de Châteaudun. A sa mort, son fils aîné Charles hérita de son patrimoine, lequel céda à son demi-frère Jean d'Orléans, le comté de Dunois et la vicomté de Châteaudun.

Jean était un grand capitaine des armées du roi Charles VII et l'un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc. Devenu Jean de DUNOIS, il fit démolir l'ancien château-fort et construisit la Sainte Chapelle et une aile du château existant encore à l'heure actuelle et qui porte son nom.

Par la suite, ses descendants, les ducs de Longueville, ajoutèrent une aile perpendiculaire achevée au début du 16<sup>ème</sup> siècle.

La ville était florissante au début du 16<sup>ème</sup> siècle lorsque la cour des comtes de Dunois et des ducs de Longueville y était installée.

Elle connut une grande prospérité grâce à l'industrie textile avec la production de draps, serges et couvertures, favorisée par les nombreux moulins établis le long du Loir.

Les tanneries ont également prospéré à cette époque.

La situation de Châteaudun près de la Beauce et du Perche a favorisé l'agriculture, l'élevage et la culture de la vigne.

Dès le début du 17<sup>ème</sup> siècle, s'amorça une période de déclin. Les épidémies et la famine ont frappé la ville en 1710, des inondations dans la ville basse se sont produites en 1711 et 1720.

Au début du 16<sup>ème</sup> siècle, la ville comptait près de 10.000 habitants. En 1691, il y en avait environ 7.500, et seulement environ 4.500 en 1723, pour remonter à près de 6.000 à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle.



*Château de Chateaudun*

C'est dans ce contexte que le dimanche 20 Juin 1723, un terrible incendie dévasta la majeure partie de la ville haute, épargnant seulement le château, l'abbaye de la Madeleine et quelques rues anciennes.

Il était environ 14 heures, lorsque le feu se déclara dans le faubourg Saint Valérien, dans la maison d'un vigneron connu sous le nom de Pierre CLEMENT, dit le Beau.

Les causes de cet incendie ne furent pas clairement établies. Les enfants de Pierre CLEMENT qui auraient joué avec des bougies, furent soupçonnés, sans preuve.

La période de temps chaud et sec, ainsi que le vent changeant de direction qui soufflait ce jour-là ont favorisé l'importance de l'incendie. Le vent a attisé les flammes et répandu le feu dans plusieurs endroits de la ville, mais il n'est quasiment rien resté des maisons du faubourg Saint Valérien où vivaient Jacques BILLARD et sa famille.

## DETAILS INTERESSANTS SUR L'INCENDIE QUI A EMBRASE TOUTE LA VILLE DE CHATEAUDUN



De tous les fléaux qui ont désolé le genre humain, aucun ne mérite de fixer l'attention comme l'incendie qui détruisit la moitié de la ville de Chateaudun le dimanche 20 juin 1723. Ce jour là, le temps estoit très chaud, aiant déjà longtemps qu'il ne tomboit point d'eau sur la terre. On ne sçait précisément comment prit le feu; les uns difent que fur les deux heures de l'après-midy, les enfans de Pierre Clément (que l'on surnomme maintenant Pierre Clément Brusleville) aiant allumé des bouts de chandelles en voulant imiter les cérémonies de l'église, mirent le feu dans la maison de leur père, route de Jallans. Le feu se communiqua à la grange et se propagea aux maisons d'alentour de la paroisse de Saint Valérien, étant toutes confondues de bois et de chaumes, & en moins de deux heures, conforma plus d'un tiers de ce faubourg. Vers les cinq heures, le vent s'étant changé, porta le feu à l'autre extrémité du faubourg, sur le chemin de Paris. Le vent que ces flammes faisoient étoit si violent, qu'il fit voler bois & chaumes allumés jusque contre l'église de St Jean, au-delà de le Loire. Vers les sept heures du soir, le vent aiant changé de nouveau, les flammes occupoient toute la largeur du faubourg St Valérien, c'est-à-dire plus de deux cent cinquante toise de front. Le feu continuoit à faire des progrès sans obstacles, passa la porte d'amont & embrasa le reste de la ville. Il brûla même l'église de Saint-André où les habitants des environs avoient mis en sûreté leurs biens & leurs effets. On dit même que l'église étoit pleine jusqu'à la porte de toutes sortes d'effets et de marchandises, et même de la poudre à canon. Sur la fin de la nuit un orage éclata suivi de pluie, et, vers les quatre heures du matin, on parvint à fixer enfin l'embrasement.

Pendant cette nuit affreuse où tout étoit embrasement, les plaintes lugubres, les gémissements, les cris, les hurlements mêmes, se méloient au fracas continuel de la chute des édifices. La vérité oblige à dire que le Baillif, le Maire et autres Officiers Municipaux, eurent le malheur de ne pas faire grand chose de bien en pareille occurrence. Les Magistrats et les plus notables de la ville, bien loin de donner des ordres pour arrêter un si grand malheur, chacun d'eux ne pensa qu'à se sauver avec ses effets, d'un danger si pressant. Quelques uns de ces magistrats se prosternèrent par terre devant les flammes en criant miséricorde.

On dit que les Bourgeois voyant le feu se communiquer à leurs maisons implorèrent le secours des vigneronns de Saint-Valérien, qui faute d'avoir été secourus par les bourgeois ne donnèrent aucun mouvement pour arrêter ou éteindre le feu.

Plusieurs ont assuré que les cavaliers du régiment Royal-Artillerie qui étoient en garnison & que l'on avoit fait mettre sous les armes pour contribuer au bon ordre, poussèrent l'avidité du gain criminel jusqu'à forcer & déboucher des caves dans des maisons où ils jugeoient qu'il y avoit les meilleurs coups à faire. Il est vrai que ces cavaliers n'étoient point sous les yeux de leurs officiers, ceux-ci étoient tous à Droué, à prendre part aux bals & au festin dont la Marquise de Fienne les régalloit.

Comme relaté dans ce récit émanant d'habitants de la ville, lorsque l'incendie se déclara, la plupart des secours, c'est-à-dire les officiers des compagnies de cavalerie, assistaient à une fête à Droué (à quelques kilomètres de Châteaudun), et pour ne pas gâcher les festivités, personne ne les prévint.

Quant aux notables de la ville, ils ne pensèrent qu'à sauver leurs biens et leur personne.

Ce n'est que suite à un orage qui s'est déclaré vers la fin de la nuit que l'embrasement ralentit et finit par s'arrêter aux murailles de la ville du Moyen-Âge, mais le feu couva pendant 5 jours.

Source : <http://fleros.chez.com/1723>.

Le bilan de cet incendie fut catastrophique.

Le feu détruisit un nombre considérable de bâtiments publics, 3 églises, et près de 800 habitations, laissant plus de 80 % de la population sans abri.

Seuls 2 morts ont été recensés, mais combien de disparus ?

L'importance des dégâts chiffrés à 3.500.000 livres, alors qu'un travailleur qualifié gagnait environ 1 livre par jour, permit d'obtenir des secours royaux pour reconstruire la ville.

L'architecte du roi Louis XV, Jules HARDOUIN fut chargé de dessiner les plans de la nouvelle ville : grande place centrale, larges rues, centre ville rebâti en pierre.

Quelles furent les conséquences de cet incendie pour Jacques BILLARD et sa famille ?

Il y a beaucoup d'incertitudes. Un point est acquis : Jacques BILLARD et son épouse étaient encore vivants avant l'incendie.

Lors du mariage de leur fils Jacques avec Louise HEZARD le 10 Novembre 1727 à BINAS (Loir et Cher), il est précisé dans l'acte :

« Jacques Billard fils de défunt Jacques Billard et de Marie Contant, laquelle a donné son consentement et est errante comme étant frappée de la perte qui lui a été causée par l'incendie de la ville de Chateaudun lorsqu'elle demeurait en la paroisse de Saint Valérien dudit Chateaudun, comme il appert par la lettre et certificat de ? (tache d'encre) Billard, curé de Bagnollet neveu de la ditte Marie Contant en date du ? (tache d'encre) Signé Billard curé de Bagnollet ».

Lors du mariage de leur autre fils Charles avec Jeanne GAUCHARD le 22 Novembre 1728 à BINAS (Loir et Cher), il est précisé dans l'acte :

« Charles Billard fils de défunt Jacques Billard et de Marie Contant, ses père et mère aussi après avoir été dûment informé de la mort dudit Jacques Billard père dudit Charles par le certificat du sieur curé de Saint Valérien de Chateaudun en date du premier de novembre mil sept cent vingt sept et estre aussy informé par le certificat du sieur curé de bagnollet neveu signé Billard curé de Bagnollet que la ditte Marie Contant mère de Charles Billard était errante et comme en démente depuis la perte quelle a souffert à l'incendie de la ville de Chateaudun, après cependant son consentement verbal telle qu'une femme dans cet état le puisse donner, et le dit Charles Billard son fils étant majeur ».

Il est donc à noter que tant Jacques que son frère Charles étaient majeurs lors de leur mariage et qu'une autorisation parentale n'était pas nécessaire.

Il est également acquis que Jacques BILLARD, vivant avant l'incendie, était décédé lorsque le curé de Saint Valérien a rédigé son certificat le 1<sup>er</sup> Novembre 1727.

Cependant, les actes de décès de la paroisse Saint Valérien qui n'ont pas été détruits par l'incendie, sont muets concernant le décès de Jacques BILLARD. Il en est de même pour les communes alentour.

Qu'est devenu Jacques BILLARD ? A-t-il disparu dans l'incendie ?

Il est dommage que le certificat du sieur BILLARD curé de Bagnollet (commune proche de Châteaudun), neveu de Jacques BILLARD et de Marie CONTANT (Christophe BILLARD

frère de Jacques, avait épousé Jeanne CONTANT sœur de Marie), n'ait pas été conservé, car il est probable qu'il aurait fourni des renseignements extrêmement précieux concernant les conséquences de l'incendie pour Jacques BILLARD et Marie CONTANT.

Les conséquences de cet incendie ont été manifestement très importantes pour que Marie CONTANT soit devenue « errante et comme en démente ». On peut supposer qu'elle y a perdu son mari et tous leurs biens.

En 1727, Marie CONTANT était dite « errante » et en 1728, elle était dite « errante et comme en démente ».

Qu'est-elle devenue après 1728 ? Où est-elle décédée ?

Les recherches dans les actes de décès des paroisses de Châteaudun et de toutes les communes alentour, y compris celle de Binas où résidaient ses 2 fils, sont restées vaines.

Le mystère reste entier.

P.S. : En règle générale, que sont devenus les documents annexes aux actes paroissiaux ou d'état civil et cités dans ceux-ci ? Ont-ils été conservés quelque part ?

Lan mil sept cent vingt sept le dix de novembre apres les publications faites  
 a notre messe paroissiale par trois dimanches consecutifs del troit ban de mariage  
 de la personne de Jacques billard fils de deffunt Jacques billard et de marie contant  
 la quelle a donne son consentement, et est errante comme etant frapée de la peste  
 qui lui a été causee par l'incendie de la ville de Chateaudun lorsquelle demoroit  
 en la paroisse de saint valerien dudit chateaudun, Comme il appert par la lettre  
 et Certificat de mariage du Curé de Sagnollet neveu de la dite marie contenant  
 une partie et de la dite marie neveu de la dite marie neveu de la dite marie  
 et de Leonard hezard mere de la dite marie d'autre part, sans qu'il n'ait apparu aucune  
 empeschement ny opposicion, Signé prestre vicairie de cette paroisse  
 ay fait la publication du mariage en recevant des dites parties leur  
 consentement en quel cas par paroles de present selon la forme et les  
 Ceremonies prescrites, en presence de charles billard frere de  
 l'epouse christophe billard nris ordonnier a communal Son oncle  
 de Leonard hezard mere de la dite epouse de Jacques hezard son  
 frere de francois hezard son cousin germain, de gendron guiller son  
 cousin germain du cote maternel de Louis poulin aussi son cousin germain  
 du même cote et de pierre poulin parent au même degre. le Sieur christophe  
 billard a signé avec nous  
 J. Coutanceau  
 C. Billard

Mariage de Jacques BILLARD et Louise HEZARD le 10 novembre 1727 à BINAS (41)

2. SECRET Quintille & paroisserie.

Le vingt deux de novembre l'an mil sept cent vingt huit après  
la publication faite par tout dimanche ou feste contrainct au  
presbytre de notre sieur paroisserie des fins cont mariage  
de la paroisserie de charles billard fill de Jacques Taquet billard  
et de marie cantant filz pere et mere aulx apert ~~avec~~ sans elle  
d'icelle informee de la mort du dit Jacques billard pere du dit  
charles qui la certifièrent du ~~leur~~ ~~notre~~ sieur curé de la ville  
realoien de chabaudun en date du premier de novembre mil  
sept cent vingt huit et estre aulx informés par le curé  
du sieur curé de bagnollet ~~nomme~~ ~~signe~~ billard curé de  
bagnollet que la dite marie cantant mere du dit charles  
billard estoit errante et comme en demence de puis la perte  
qu'elle a souffert a l'enfance de la ville de chabaudun, apres  
cependant son contentement verbal telle qu'on femme d'us  
et etar l'age donner, et le dit charles billard son fill etant  
majeur d'une part et de ~~Jeanne~~ la personne de Jeanne gauchard  
fille de Simon gauchard et de marie Tabu de cette paroisserie d'autre  
part sont qui ont approuvé aucun empêchement ny opposition  
le presbytre vicaire local ay fait la celebration du dit  
mariage en observant des presbytres leur contentement mutuel et  
promesse par parole de presbytre selonc la forme et les  
ceremonies prescrites par les lois, en presence de Jacques  
billard frere du dit epoux, de Simon gauchard pere de la dite  
epouse, de marie Tabu la mere, de Jean Tabu son pere ayeul  
de Jean et de Louis les rouzevilles son oncle, et les dits  
rouzevilles ont signe avec nous

J. Coudercaneau ~~et~~ ~~curé~~

rouzevilles le rouzevilles

mariage de  
charles billard  
et de Jeanne  
gauchard

Mariage de Charles BILLARD et Jeanne GAUCHARD le 22 Novembre 1728 à BINAS (41)